



Ross, Pope & Company LLP

Comptables agréés

Crédit d'impôt non remboursable des particuliers pour 2009

	Fédéral	Ontario
Base	10 320 \$	8 881 \$
Époux ou conjoint de fait	10 320 \$	7 541 \$
• Seuil du revenu (note 1)	0 \$	754 \$
Crédit d'impôt pour enfants (moins de 18 ans)	2 089 \$	0 \$
Raison de l'âge (65 ans et plus)	6 408 \$	4 336 \$
• Seuil du revenu (note 1)	32 312 \$	31 554 \$
Personnes à charges âgées de 18 ans et plus et ayant une déficience	4 198 \$	4 186 \$
• Seuil du revenu (note 1)	5 956 \$	5 950 \$
Aidants naturels	4 198 \$	4 186 \$
• Seuil du revenu (note 1)	18 534 \$	18 507 \$
Personnes handicapées	7 196 \$	7 175 \$
Pension	2 000 \$	1 228 \$
Montant canadien pour emploi	1 044 \$	
Maximum des Frais d'adoptions	10 909 \$	10 835 \$
Seuil des frais médicaux - 3 % de votre revenu net	2 010 \$	2 010 \$
Frais de scolarité et montant pour manuels		
• Par mois, à temps plein	465 \$	478 \$
• Par mois, à temps partiel	140 \$	143 \$
Crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation	5 000 \$	
Crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire	10 000 \$	0 \$
Montant pour la condition physique des enfants	500 \$/par enfants	

Autres déductions d'impôts :

- Montant pour le transport en commun
- Intérêts payés sur vos prêts étudiants

Autres dépenses commune déduire du revenu :

- Contributions REER/RPA
- Codisation syndical et professionnels
- Frais de garde d'enfants
- Frais de déménagement
- Pension alimentaires payée
- Frais financières et gestion des investissements

Note 1: La valeur du crédit est réduit par 21,05% (taux fédéral et provincial combiné) du revenu net de l'individuel/conjoint(e)/conjoint(e) de fait/personne à charge, supérieur au montant du seuil

